

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2019

Mes chers collègues,

Comme chaque début d'année, nous commençons un nouveau cycle budgétaire.

Le débat sur le ROB - Rapport d'Orientations Budgétaires - est un « moment de réflexion » pour les élus avant le vote du budget annuel.

Parce qu'il est suivi d'un vote non pas sur le contenu, et sur les chiffres, dont les grandes masses sont données à titre indicatif, mais sur le fait qu'un débat ait eu lieu, il permet à chacun de faire abstraction de considérations de politique immédiate pour envisager d'échanger sereinement sur les futurs budgets de fonctionnement et d'investissement de notre commune, sur le financement de nos investissements ainsi que sur nos différents projets, dont la Pointe de Trivaux qui est entrée en phase active.

C'est ensuite fin mars que notre assemblée sera amenée à voter le budget primitif, soit moins de deux mois après le débat d'orientations budgétaires comme l'exige la loi.

Les années 2016 et 2017 ont vu le grand bouleversement du millefeuille de la petite couronne francilienne, avec la création de la Métropole du Grand Paris et la transformation de notre communauté d'agglomération en Etablissement Public Territorial ; 2018 devait voir une nouvelle organisation territoriale en Ile-de-France, mais le Président Macron a estimé qu'il était urgent d'attendre...

2018 a en revanche vu le début de la suppression de la taxe d'habitation sur 3 ans pour la majeure partie des habitants ; cette perte de recette pour les communes (environ 23 M€ à Meudon) est compensée par l'Etat jusqu'en 2020, mais ce dernier n'ayant pu trouver de recette compensatoire, cette « idée géniale » s'est traduite par une augmentation du déficit du budget de l'Etat, qui comme chacun le sait, n'en avait pas franchement besoin. A ce jour, le gouvernement n'a pas encore de solution, et les communes ne savent toujours pas quelles seront leurs recettes à partir de 2021.

GPSO et les communes membres ont décidé de maintenir le Pacte Financier et Fiscal avec une participation au financement du FPIC à 10 % par les communes, et 90% par GPSO qui continue à être un amortisseur performant pour ses communes membres.

Pour ce qui est du contexte économique général, la croissance 2018 à 1,5% n'a pas été à la hauteur de celle de 2017, et encore moins des espérances de ceux qui nous gouvernent. Les prévisions pour 2019 sont à 1,7% dans la loi de finances, rien n'est moins sûr...

Seule bonne nouvelle, le chômage serait descendu légèrement en dessous de la barre des 9%, ce qui semble paradoxal avec une baisse de croissance de 0,8% en 2018....

Des mauvaises perspectives sont annoncées pour le logement au second semestre, et donc pour les métiers de la construction. Enfin, l'immobilier de bureaux, notamment en Ile-de-France, semble s'être bien ralenti en fin d'année dernière.

Pour ce qui est du budget de l'Etat pour 2019 chiffré en dépenses à 430,5 milliards, le déficit prévu augmente pour atteindre 98 milliards. Le projet de loi de finances prévoit de rester sous les 3% du PIB. Mais pourquoi toujours comparer des choux avec des carottes ? Dans la vraie vie, 98 milliards de déficit sur 430,5 milliards, cela fait un budget en déficit de 23 %. Mais ce n'est sans doute pas politiquement correct d'exposer ainsi l'incurie de l'Etat et du gouvernement.

La charge de la dette représente plus de 42,1 milliards, toujours en progression, comme l'endettement qui atteint 2 322 milliards à la fin novembre 2018, soit 53 milliards de plus en une année...

Par ailleurs, la contractualisation avec les plus grosses collectivités sur 2018-2020 pour les associer au redressement des finances publiques à hauteur de 13 Md€ sur le quinquennat pourrait être étendue à d'autres collectivités ; croisons les doigts pour que Meudon ne soit pas concernée.

Nous avons noté la poursuite des baisses de dotations de l'Etat (DGF) qui pourrait nous priver encore d'environ 0,400 M€.

Le coût des mécanismes de péréquation horizontale entre collectivités (FPIC et FSRIF) devrait globalement s'atténuer de 14% pour Meudon par rapport à 2018.

La Commission des Finances s'est réunie le 14 février dernier, sous la présidence de notre collègue Murielle André-Pinard, et a examiné les grandes orientations qui présideront à l'élaboration de notre futur budget 2019.

Vous trouverez quelques éléments pour situer dépenses et recettes à Meudon, avec :

1. les grands axes des recettes, pages 5 à 10 du Powerpoint de présentation :
 - encore une baisse significative de la DGF de 7,5 %,
 - une légère augmentation du produit des impôts locaux ;
 - une stabilisation des droits de mutation immobiliers à 3,845 M€ prévus,
 - une légère baisse de la péréquation verticale.
2. Les grands axes des dépenses de fonctionnement, pages 11 à 13 :
 - supporter les dépenses d'énergies en augmentation,
 - contenir les évolutions des frais de personnel à +0,03%, avec un RIFSEEP en année pleine.

Pour ce qui concerne le budget d'investissement, il reste à un haut niveau grâce à nos cessions de terrains pour les opérations de la Pointe de Trivaux ; ces dernières permettent de réaliser nos programmes d'investissements au service des Meudonnais et de poursuivre notre désendettement, tel que détaillé page 15. Il est à noter que nous devons rembourser sur 2019 des taxes d'aménagements d'opérations abandonnées de bureaux pour 6,6 M€.

Ainsi notre endettement ne devrait s'élever fin 2019 qu'à 20,6 M€, soit une réduction de 3,7 M€ dans l'exercice.

Vous êtes invités maintenant à débattre des orientations, exprimées ici, dans le rapport accompagné des différents documents annexes qui vous ont été remis, et au travers de la présentation qui vient de vous être faite.

Christophe SCHEUER
Maire-Adjoint chargé des Finances et du Budget